

LE TAMBOUR

Oyez...Oyez...

Sommaire

La mairie

Compte-rendu des conseils municipaux
Élections municipales - Fibre
Etat civil – comprimé d'iode –
N° d'urgence - Déchetteries

La vie du village

Les animations communales passées
Près de chez vous ..
Croix Rouge - Rappels - Urbanisme

Les associations culturelles

Messages des associations culturelles



Horaires d'ouverture :

Agence postale :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 -11h45
Vendredi : de 14h-17h15

Mairie :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h30
Vendredi : de 14h- 17h30

Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley
33340 St Christoly Médoc
Tél : 05.56.41.53.07 – Fax : 09.70.61.74.92
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr

Prochaine parution : Avril 2020

Publication et rédaction : la mairie

Tirage : 200 exemplaires IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le mot du maire

Chers Amis,

C'est avec une certaine émotion, que je rédige cet ultime éditorial de la mandature de notre petit Journal. Ces six années passées à la tête de la commune ont été riches d'enseignement.

La gestion d'une petite municipalité comme la nôtre s'avère plus complexe qu'il n'y paraît : il y a tous les aspects techniques bien sûr, surtout quand on fait beaucoup de choses en régie par manque de moyens. Mais il y a aussi les relations humaines où l'affect prend une part prépondérante, où l'on demande au maire d'être omniscient. La difficulté est de privilégier une option plutôt qu'une autre. Les erreurs sont inévitables, essayer de choisir entre un besoin et un désir n'est jamais facile.

Je ne regrette pas d'avoir assumé cette tâche, quoi de plus beau que de servir la collectivité, d'élaborer des projets et de faire avancer son village ! C'est une expérience unique et très enrichissante sur le plan humain.

Cette mandature a été très constructive pour nous malgré les difficultés : fusion des intercommunalités, création du parc naturel régional, fusion de certains de nos syndicats, et plus près de nous sur la commune : la création d'un marché gourmand, la réfection du port et d'une partie des trottoirs avec à suivre une convention d'aménagement du bourg, les travaux de restauration de l'église en partenariat avec l'association « Les amis de l'église Saint Christophe », de très belles expositions qui ont remporté un vif succès et qui ont permis de mettre en lumière notre village.

Un des grands défis de demain sera de trouver notre place au sein de la nouvelle intercommunalité, de préserver la strate communale qui est la clé de voute de notre démocratie, de pouvoir continuer à faire des projets pour améliorer notre quotidien.

Je reste persuadé que la volonté et la ténacité sont essentielles à cet objectif ! Je profite de cette tribune pour remercier tout le personnel de notre école, le service technique et le service administratif : cela a été un réel plaisir de travailler avec eux, ainsi qu'avec les membres du conseil municipal. Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Bonne lecture à tous

Stéphane Poineau

www.saintchristolymedoc.fr



La mairie

Compte-rendu des conseils municipaux

Depuis le dernier journal, deux conseils ont eu lieu. Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Les procès-verbaux détaillés sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 24 octobre 2019

- Le conseil a adopté le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île
- Le conseil a validé le renouvellement de la convention avec la Poste
- Le conseil a renouvelé le contrat de travail de Mme Alexandra BEN ALI
- Le conseil a validé une décision modificative
- Le conseil a délibéré pour un « grenelle de la viticulture »

Conseil municipal du 10 janvier 2020

- Le conseil a validé une décision modificative
- Le conseil a validé le versement d'indemnités de fonctions aux receveurs municipaux
- Le conseil a validé les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île
- Le conseil a validé les nouveaux statuts du syndicat informatique AGEDI
- Le conseil a validé l'octroi d'une gratification pour un stagiaire de la mairie

Élections municipales

Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

La date limite d'inscription sur les listes électorales de la commune en vue des élections municipales 2020 est fixée au 7 février 2020, dernier délai.

Vous pouvez vous inscrire :

- sur le site www.service-public.fr rubrique « papier-citoyenneté » puis « élections »,
- ou en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de téléphone fixe ou internet, quittance ...) et une pièce d'identité.

Vous pouvez également vérifier votre inscription sur les listes de la commune sur www.service-public.fr rubrique « papiers – citoyenneté », « élections », puis « quelle est votre situation ? »

Une réunion de la commission de contrôle aura lieu le jeudi 20 février 2020 à l'espace culturel Edgard Pillet.

FIBRE

Comme vous l'avez sûrement constaté, le déploiement de la fibre est en cours sur notre commune.

Malheureusement, nous vous informons qu'actuellement le raccordement de certains foyers à la fibre est bloqué pour des raisons d'implantation de poteaux. La mairie n'est aucunement responsable de la méthodologie employée par les entreprises pour ces travaux qui sont pilotés par le Département, Gironde Haut Méga et Orange.

Nous regrettons cette situation et travaillons à une solution qui conviendrait à tout le monde et ne pénaliserait pas certains.



État Civil :

Mariage : M. MARCHAL Dominique
Avec Mme BRUYERE Séverine
Décès : M. BOTMANS Claude

Comprimé d'iode :

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

N'oubliez pas de retirer vos comprimés d'iode en pharmacie !

Numéros d'urgence :

15- SAMU
17- POLICE
18- POMPIERS
115- SAMU SOCIAL
(Hébergement d'urgence)
119- ENFANCE EN DANGER
3237- PHARMACIE DE GARDE
3624- SOS MEDECIN
05.56.44.74.74 : SOS MEDECIN
(Bordeaux)
05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-
POISON
05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE
DE LESPARRE
112- TOUT TYPE D'URGENCE
(Depuis tout pays européen)

Déchetteries :

Ordonnac : 05.56.09.06.14
Lesparre : 05.56.41.16.23
Naujac/Mer : 05.56.41.80.42

Renseignements auprès du
SMICOTOM au 05.56.73.27.40

3 containers à verre sont installés sur la commune : au port, sur la route des Tayas et devant l'ECEP.

La vie du village



CROIX ROUGE :



RAPPELS

- Les **trottoirs** doivent rester libres et non encombrés. Merci de ne pas y laisser vos poubelles, objets ou véhicules. Les piétons doivent pouvoir circuler **librement** !
- Tous les sentiers ne sont pas communaux. Certains sont des **propriétés privées** et il faut l'accord des propriétaires pour les emprunter.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de faire brûler vos déchets, branchages ou autres.

Urbanisme :

Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de déclarer les travaux** de vos habitations. Les changements de toitures, de menuiseries, ouvertures pour fenêtre ou porte, piscine, véranda ... sont soumis à autorisation ! Veuillez prendre contact avec la mairie pour tout renseignement et **avant tous vos travaux** !

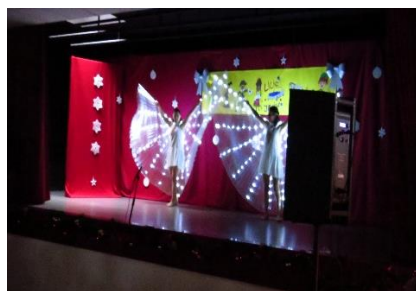
LES ANIMATIONS COMMUNALES PASSÉES

Arbre de Noël

Petits et grands se sont réunis le samedi 14 décembre.

Tout le monde a profité du spectacle de la troupe Starmaniac et d'un goûter.

Les enfants ont rencontré le Père Noël qui leur a offert un cadeau !



Vœux de la municipalité - Repas des aînés

La municipalité a présenté ses vœux le dimanche 12 janvier dernier.

Un apéritif et un repas ont suivi. Les personnes présentes ont ensuite profité d'une animation dansante dans l'après-midi.

PRÈS DE CHEZ NOUS ...

Café Chez Sophie à Saint-Yzans de Médoc

Nouveautés :

Française des jeux :
grattage, tirage ..



Retrait d'espèces :

crédit agricole, crédit mutuel



Messages des associations culturelles

Les associations :



« Art - Culture & Découvertes »

artculturedecouvertes@gmail.com



« Association des Amis d'Edgard Pillet »

Présidente – Sylvie NORDMANN

Trésorière – Véronique AURIOL

Secrétaire – Anne BOUTEILLIER

les.amis.edgardpillet@gmail.com

<http://www.edgardpillet.fr>

05 56 41 39 45

Association A.E.S.C. « Les Amis de l'Eglise Saint Christophe »

www.assoaesc.eu

assoaesc1@gmail.com

Présidente : Martine HÉRAUD

Vice-président : François SABOUA

Secrétaire : Sandrine ZAMMIT

Secrétaire adj. : Marie-José CLIPET

Trésorière : Françoise PALAT

Trésorier adj. : Yvette BACQUE

Siège social et secrétariat :

9 rue du 19 mars 1962 - St Christoly Médoc

Tél : 05.56.41.38.17



Tous les détails de prochaines festivités sur notre site internet.

Nous comptons sur votre présence à nos manifestations. Les ressources de l'association dépendent principalement des festivités que nous organisons.

Merci pour votre participation.

« Art - Culture & Découvertes »

« Association des Amis d'Edgard Pillet »

L'Association des Amis d'Edgard Pillet adresse à chaque habitant de Saint-Christoly ses meilleurs vœux pour que l'année 2020 soit, pour chacun, porteuse de santé mais aussi petits bonheurs de tous les instants.

Pour 2020, notre ambition consiste à mener à leur terme les actions entreprises l'année passée autour de la mémoire de l'artiste Edgar Pillet, natif de notre village, au talent reconnu sur le plan national et international.

Mettre en ligne le catalogue raisonné de l'artiste, ceci afin de donner à voir, au professionnels mais aussi au grand public, l'ensemble de son œuvre, soit plus de 1 300 pièces.

Mais aussi enrichir les « Collections Pillet » présentées au 1^{er} étage de la Casa Pillet afin que ce lieu, mais aussi l'ensemble du village, continue à être un pôle d'attraction pour les vacanciers et les visiteurs locaux.

D'ailleurs, nous vous y attendons nombreux le weekend de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires tous les jours sauf le lundi ! Et c'est gratuit !



« Les Amis de l'Eglise Saint-Christophe »

Chers habitants de St Christoly,

Tout d'abord, au nom des membres du bureau de votre association, je voudrais vous présenter nos vœux de bonne et heureuse année 2020.

Vous trouverez ci-joint une convocation concernant notre assemblée générale qui se tiendra le 21 février 2020 à la salle Edgar Pillet. Les membres du conseil d'administration et moi-même, avons décidé, cette année, de vous inviter à participer à cet événement.

Comme vous avez pu le constater, une superbe grille, fabriquée par M. POINEAU, orne désormais le parvis de votre église, ainsi la porte principale est mise en valeur. Mais surtout, nous pouvons laisser ouvert en toute sécurité, afin d'aérer l'édifice. Nous attendons avec impatience la venue des beaux jours... Merci Monsieur le Maire pour votre réalisation.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à organiser la restauration servie lors du Rallye du Médoc les 7 et 8 décembre. Le déjeuner du dimanche a eu plus de succès que le dîner du samedi, mais nous sommes satisfaits du résultat.

Voici déjà quelques dates à retenir pour 2020 :

- Vide-greniers : 29 mars 2020 sur la place de l'église
- 17 juin 2020 sur le Port avec course pédestre
- Lotos : 31 juillet 2020 à la salle Edgar Pillet
- 21 août 2020 à la salle Edgar Pillet
- Concert dans l'église : 22 août 2020 par l'asso. « MUSIC CALMANT »

M. MORO, responsable de la section ébénisterie du lycée des métiers de Blanquefort, nous a reçu le lundi 20 janvier. Un banc attend d'être peint et d'autres sont en cours de fabrication. En principe notre église devrait être pourvue de 7 nouveaux bancs d'ici le mois de juillet.

Nous avons fixé la date du 16 mai pour un grand nettoyage de l'église. Peut-être aurez-vous un peu de temps ce jour-là.

En attendant, je vous donne rendez-vous à notre Assemblée Générale le 21 février 2020.

